RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

lycée professionnel Ambroise Croizat (Tarnos)

académie Bordeaux

INTERNAT

- ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026 -

Informations pratiques

Conditions d'accès	▪ Les dossiers sont déposés après affectation, au moment de l'inscription administrative et les réponses données aux familles avant le départ en vacances d'été. ▪ Les demandes sont révisées chaque année. ▪ Les places sont attribuées en fonction de critères géographiques puis sociaux.
Jours de fonctionnement	▪ L'internat est ouvert tous les soirs de 17h45 du lundi au jeudi soir. L'internat est fermé le dimanche soir et les veilles de jours fériés. De même, l'internat est fermé durant les vacances scolaires. ▪ Les jours de classe, l'internat fonctionne le matin jusqu'à 7h50, le soir à partir de 17h45 jusqu'au matin suivant. En dehors de ces heures, les élèves sont en régime de demi-pension.
Horaires	- 17h25 : Fin des cours - 17h30/ 17h45 : Quartier libre - 17h45 / 18h45 : Ouverture de l'internat et temps d'**étude obligatoire** - 19h00 / 19h45 : **Dîner** - 19h30 / 19h45 : 1ère sortie autorisée sous surveillance devant l'établissement - 19h45 : Entrée dans l'internat et temps libre (accès salle TV, billard, baby-foot, …) - 21h30 / 21h45 : 2ème sortie autorisée sous surveillance devant l'établissement - 22h : **Extinction des feux** - 6h45 : **Réveil** (Sortie des dortoirs à 7h25 au plus tard) - 7h / 7h45 : Petit-déjeuner (dernier accès à 7h30 au plus tard)
Sorties	▪ Aucune absence ou sortie n'est autorisée sur simple appel téléphonique. Les sorties, exceptionnelles ou régulières (entraînements, prise en charge…), doivent faire l'objet d'une demande de sortie écrite soumise au Conseiller Principal d'Education. ▪ Le mercredi après-midi : sortie libre.
Correspondant	Tous les internes doivent avoir un correspondant susceptible de les accueillir en cas de maladie de l'élève, d'exclusion, de non fonctionnement de l'internat (grève, fermeture de l'établissement, etc.).
Trousseau	▪ L'établissement fournit une literie composée d'un sommier en bois, d'un matelas, d'une couverture de sécurité anti-feu, d'un traversin et d'une alèse. Les élèves se muniront obligatoirement d'un trousseau composé comme suit : - Un **drap housse** - Une **taie de traversin** (possibilité d'apporter un oreiller et une taie d'oreiller) - Une **couette** et une housse de couette **(Sacs de couchage interdits)** - Le **nécessaire de toilette** (produits d'hygiène et serviettes de toilette) Les élèves sont responsables des effets fournis par l'établissement qui doivent impérativement rester dans les chambres. Tout élément manquant en fin d'année pourra être facturé aux familles. ▪ Pour des raisons d'hygiène, les élèves doivent rapporter leurs draps tous les 15 jours pour être lavés. ▪ Les élèves disposent d'une armoire personnelle et d'une table de chevet. Pour la sécurisation de l'armoire, un **cadenas** est nécessaire (diamètre 30 ou 40). Le mobilier ne doit pas être déplacé. Pour des raisons de sécurité, les bagages doivent être identifiés par une étiquette nominative.
Etude obligatoire	Les salles d'étude sont des lieux de travail : le plus grand calme doit y régner. Les internes doivent donc penser à se munir de tous les livres, cahiers et documents qui leur sont nécessaires. Les téléphones portables doivent être rangés et les écouteurs ne sont pas autorisés.
Appareils électroniques	Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'introduire des appareils électroniques (hors téléphone et ordinateur portable) dans l'enceinte de l'internat.
Tarif ***Prendre contact avec le service de Gestion***	▪ Entre 1350 et 1400€* pour l'année scolaire (Petits déjeuners, déjeuners, diners et nuitées du lundi midi au vendredi midi) ▪ Peut venir en déduction : Bourses Nationales, aides diverses et remises d'ordre (périodes de PFMP) ▪ Facturation par trimestre (octobre / février / avril) ▪ Possibilité de régler en 3 fois (le signaler à l'inscription ou dès la rentrée au service d'intendance)

Vie scolaire
Assistants d'éducation
Lycée Professionnel Ambroise Croizat

05.59.64.71.34. | 05.59.64.95.59.
viesco.lptarnos@ac-bordeaux.fr
92, avenue Marcel Paul 40220 Tarnos
lptarnos.fr
LPCroizatTarnos